

Arbellot, François. Église de Saint-Junien (par l'abbé Arbellot). (1868).

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

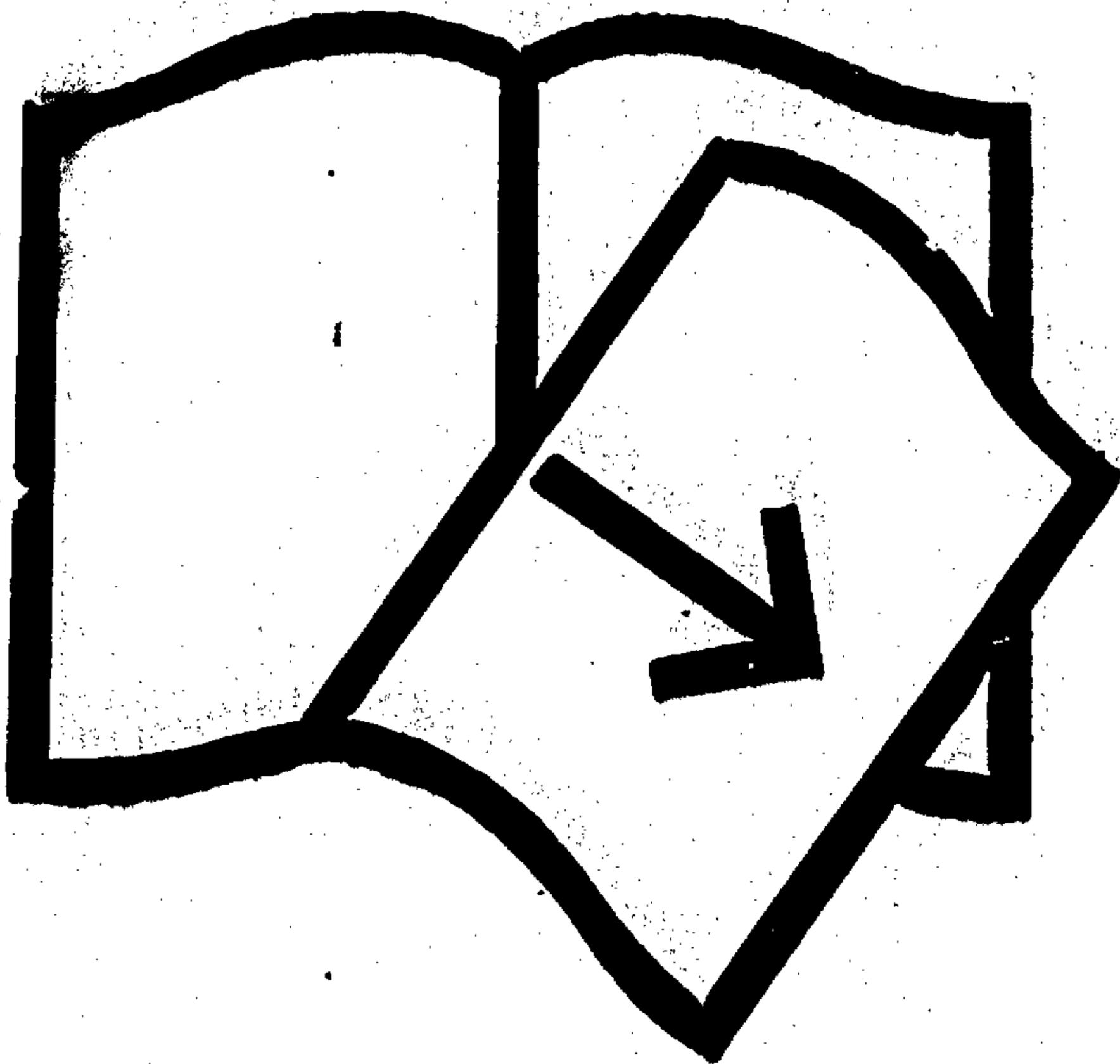
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

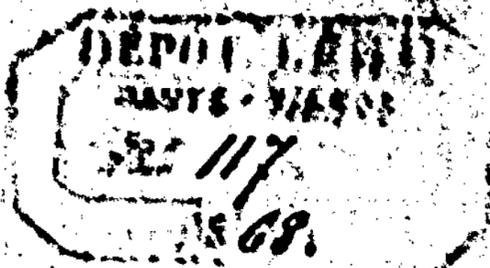
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



**Couvertures supérieure et inférieure
manquantes.**



ÉGLISE DE SAINT-JUNIEN.



L'église de Saint-Junien est une des plus vastes et des plus belles églises romanes du Limousin. Bien qu'elle n'ait pas été construite d'un seul jet, et qu'elle ait été augmentée et modifiée au XIII^e siècle, toutefois le plan général de l'œuvre et la plupart des détails d'ornementation appartiennent à l'époque romane. Elle a elle aussi « la grave et massive carrure, la ronde et large voûte, la nudité glaciale, la majestueuse simplicité des édifices qui ont le plein-cintre pour générateur (1) ».

Le plan de cette église est une croix latine, divisée dans la moitié de sa longueur par un large transept. La nef est flanquée de collatéraux très-étroits, qui se continuent autour du chœur. Comme la plupart des églises romanes de la région du Poitou, elle se termine par un chevet carré, c'est-à-dire que le chœur n'est pas environné, comme à Saint-Léonard et au Dorat, de cette couronne semi-circulaire de chapelles latérales qui forment l'abside. Le mur oriental du chevet et les parois qui terminent les deux croisillons, au nord et au sud, sont ornés de roses en forme de roues; celle qui éclaire le fond de l'église, divisée en douze compartiments et garnie de vitraux peints, est fort grande et d'un bel effet.

La date des diverses parties de cet édifice n'a pas été donnée jusqu'ici d'une manière très-exacte, parce que les archéologues qui l'ont étudié n'ont fait qu'observer les caractères architectoniques sans se préoccuper des documents historiques: or il faut tenir compte des uns et des autres pour assigner une date précise aux monuments, autrement on risquerait, en Limousin surtout, de se tromper d'un demi-siècle; d'autant que, dans la pratique

(1) V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*.

L.K.
14043

des divers styles d'architecture, notre province n'a fait que subir le mouvement, et se trouve un peu en retard sur le reste de la France.

Il y a quatre parties bien distinctes dans l'église de Saint-Junien : 1° la nef ; 2° le transept et les trois premières travées du chœur ; 3° les deux dernières travées du chœur, du côté de l'est ; 4° la façade occidentale et le clocher qui la surmonte.

I.

La nef de l'église est évidemment la partie la plus ancienne. Les piliers, massifs, carrés, reposant sur de larges stylobates, flanqués d'une colonne sur la face principale, et dépourvus de toute autre ornementation ; les voûtes en berceau, renforcées d'arcs-doubleaux épais ; les deux arcades qui séparent la nef des bas-côtés, très-larges et surbaissées ; dans les murs latéraux, les baies accouplées en plein-cintre, tout, dans cette partie de l'édifice, porte les caractères du style roman primitif : il suffit d'un coup d'œil pour s'assurer que la nef a des caractères architectoniques plus anciens que ceux du transept et du chœur, lesquels ont été positivement construits à la fin du xi^e siècle.

Mais à quelle époque doit-on faire remonter la construction de la nef ? Le chanoine Maleu, qui achevait sa chronique en 1316, prétend que la nef était un reste de cette vieille basilique élevée au vi^e siècle par Rorice le Jeune sur le tombeau de Saint-Junien (1) : encore bien que l'archéologie contemporaine, qui ne veut voir dans les monuments religieux de notre contrée rien d'antérieur au xi^e siècle, n'admette pas cette assertion, toutefois nous pensons que les caractères de l'architecture latine, du vi^e siècle au xi^e, n'ont pas été jusqu'ici déterminés d'une manière assez précise pour rejeter absolument cette opinion du chroniqueur Maleu, puisée sans doute dans la tradition du pays. Si on la rejetait, on serait forcé de dire que la nef a été construite soit au x^e siècle, par les abbés dont Maleu nous a conservé le nom, soit du moins au commencement du xi^e siècle par saint

(1) Sub ea tamen latitudine qua ipsa ecclesia tunc edificata fuit, a clauastro usque ad episcopalem cameram, *his temporibus adhuc durat.* (*Chronic. Comodol.*, p. 28.)

Israël, premier prévôt du chapitre de Saint-Junien, qui restaura l'abbaye, et la releva de ses ruines (1).

II.

Le transept et les trois premières travées du chœur, avec la coupole surmontée de la tour au toit conique qui s'élève au point d'intersection de la croix, datent positivement de la fin du XI^e siècle. C'est après la construction de cette partie de l'édifice que l'église de Saint-Junien fut consacrée, le 21 octobre 1100, par Raynaud, évêque de Périgueux (2).

Le transept et les trois premières travées du chœur sont en style roman, mais avec des caractères différents du style de la nef : les arcades sont moins larges ; les fenêtres sont cintrées, mais non accouplées ; les piliers, carrés, mais moins massifs, sont cantonnés sur chaque face de colonnes engagées ; ces colonnes n'ont pas de base, et sont couronnées par des chapiteaux historiés, couverts de figures hiéroglyphiques, ornés de rinceaux ou de feuillage au galbe corinthien.

La coupole centrale, que surmonte une tour à toiture conique, est contemporaine du transept, par conséquent antérieure au XII^e siècle. Cette tour^o dominait seule l'édifice avant qu'on en élevât, au XIII^e siècle, l'autre clocher, qui couronne le portail de l'ouest.

Passerons-nous sous silence le clocheton roman, aux fenêtres cintrées, qui s'élève à l'extrémité nord du transept ? — Dans d'autres provinces, quelques partisans acharnés du symbolisme ont cru voir dans ces sortes de tourelles un symbole de la puissance capitulaire, comme ils voyaient un symbole de suzeraineté féodale dans le donjon des vieux châteaux. Pour nous, nous ne voyons dans ce clocheton roman qu'une cage d'escalier revêtue d'un caractère monumental.

M. Mérimée, sans avoir consulté les documents historiques du Limousin, avait, du premier coup d'œil, deviné la date de l'ensemble de cet édifice : « L'épaisseur des piliers, le style des cha-

(1) On lit dans une légende de saint Israël, imprimée en 1642 : « *Dirutum templum brevi, adjuvante divino Numine, exsusctatum edificavit.* » (P. 21.)

(2) *Chronicon Comodoliac.*, p. 41.

piteaux, la simplicité du plan, et je ne sais quelle rusticité dans l'ensemble, m'engagent à penser que la construction de Saint-Junien est antérieure à la fin du xi^e siècle (1).

III.

Toutefois M. Mérimée avait fait cette observation, que les deux dernières travées du chœur du côté de l'est ne ressemblent pas exactement aux autres travées, et sont d'une construction postérieure. « A l'est du chœur, dit-il, deux piliers se distinguent des autres par des chapiteaux plus simples que les précédents, n'ayant autour de leurs corbeilles que des feuilles, ou plutôt des crochets grossièrement épannelés; en outre, les colonnes qui flanquent ces deux piliers ont une base, tandis que les autres n'en ont point. Doit-on conclure de ces légères différences que ces deux arcades du chœur sont postérieures à la première construction de l'Eglise, ou, pour parler plus exactement, postérieures aux autres arcades? L'examen de l'appareil, à l'intérieur et à l'extérieur, la décoration très-ancienne du mur oriental du chœur attenant à ces arcades, semblent se réunir contre cette supposition: je n'ose cependant la rejeter tout à fait (2). »

Si M. Mérimée eût consulté les documents historiques du pays, il aurait compris la raison de ces différences, et ne serait pas resté dans son hésitation. En effet, Maleu, dans sa Chronique, rapporte que, vers l'an 1230, les deux dernières travées du chœur furent construites par Ithier Gros, diacre et chanoine de Saint-Junien, qui employa à cette destination les aumônes des pèlerins et les offrandes des autres fidèles. Le chroniqueur ajoute que, lorsqu'on posait les sculptures de la grande rose du chevet, Ithier, qui était monté sur les échafaudages, fut renversé par un coup de vent, et tomba au milieu des matériaux du chantier sans se faire aucun mal (3). Cette grande rose du chevet accuse en effet le xiii^e siècle, et les deux roues des croisillons, au nord et au sud, doivent dater de la même restauration.

M. Mérimée a donc eu raison de penser que les deux dernières arcades du chœur sont postérieures aux autres arcades. « Il a fort

(1) *Notes d'un voyage en Auvergne: Saint-Junien.*

(2) *Id., ibid.*

(3) *Chronic. Comodoliac., p. 68.*

bien remarqué que les deux derniers piliers ont des bases, tandis que ceux du reste du chœur n'en ont point ; mais il n'a pas remarqué que ces bases sont formées par le tore écrasé du XIII^e siècle, et cette circonstance l'eût éclairé sur la tendance aux crochets qu'il a nommément signalés dans les chapiteaux épannelés de ces colonnes orientales. Quant à la parité d'ornementation qui existe entre ces dernières travées et le reste de l'église..., il est facile de l'expliquer par une sage réserve de la part de l'architecte : il a voulu continuer cette belle église, et non lui imposer une physionomie nouvelle (1). »

Voilà pourquoi la muraille orientale du chœur (à part la grande rose qui en fait l'ornement, et qui fut placée au XIII^e siècle) a conservé le caractère qu'elle avait avant ce prolongement du chevet. « Cette muraille, dit M. Mérimée, si elle n'est pas contemporaine de la construction primitive, ne peut être postérieure à la première moitié du XII^e siècle. » Elle « est percée de trois fenêtres en plein cintre, avec une rose au-dessus en forme de roue. Deux tourelles encadrent cette façade orientale, que surmonte un fronton. Le tout s'appuie sur un soubassement de peu de saillie. L'ornementation est presque nulle, ou tout au plus se réduit à quelques moulures d'un caractère byzantin (2). »

En 1845, lorsqu'on répara cette dernière partie de l'église, qui menaçait ruine, on reprit les angles du chevet sur lesquels s'élevaient les deux clochetons latéraux, et on trouva dans les fondements d'un des piliers angulaires une large médaille oxydée, qui représentait un pèlerin : cette médaille, que nous avons vue, avait été déposée là en mémoire des aumônes qui furent faites par les pèlerins pour l'agrandissement de l'église. »

IV.

La façade occidentale a été incontestablement remaniée au XIII^e siècle. Elle offre, au moins dans certaines parties, tous les caractères de l'architecture limousine à cette époque ; il reste toutefois de l'ancienne façade de l'église romane deux baies très-étroites, qui, de chaque côté du portail, dans des niches figurées, correspondent à l'axe des collatéraux. Ce qui reste

(1) M. CH. DES MOULINS, *Congrès archéologique de France*, 1847, p. 389.

(2) *Notes d'un voyage en Auvergne* : Saint-Junien.

encore peut-être ce sont les deux jolies tourelles au toit conique en pierre qui s'élèvent aux deux extrémités de la façade, et qui autrefois, comme à Notre-Dame de Poitiers, flanquaient le fronton roman. Mais le grand portail, qui est en ogive, avec arcades géminées et quatre archivoltas toriques en retrait, accuse clairement le XIII^e siècle. Il est vrai qu'au-dessus règne une corniche soutenue par de légers modillons, et surmontée d'une fenêtre cintrée, qui a figuré peut-être sur la façade romane; mais le clocher élégant à deux étages qui a remplacé l'ancien fronton est évidemment d'un style postérieur au style roman : les baies, légèrement ogivales, ressemblent assez à celles du clocher de Saint-Pierre de Limoges et de la partie supérieure du clocher de Saint-Léonard, qui datent du XIII^e siècle. C'était du reste une *mode* de cette époque de placer un ou deux clochers au portail de l'ouest. La façade de Saint-Junien, avec son élégant portail, le beau clocher qui la surmonte, les deux tourelles qui l'encadrent, est d'un style large et d'un aspect monumental.

Les savants qui ont fait une étude comparée de la tour centrale et du clocher de l'ouest ont été forcés de reconnaître que la coupole de ce dernier se distingue de celle du transept par quelques caractères qui prouvent une ancienneté moins grande, tels que l'absence de fenêtres dans le mur octogone qui la supporte, l'ouverture ronde et non polylobée de son cerveau, et surtout le cordon en tore, et non en simple tailloir, qui forme le rebord de sa base (1) ».

Cette façade a-t-elle été restaurée vers l'an 1230, lorsque Ithier Gros prolongea le chevet de l'église? ou bien n'a-t-elle été remaniée que trente ans plus tard, vers l'an 1260, lorsque Aimeric de La Serre était évêque de Limoges et en même temps prévôt de Saint-Junien? Nous adoptons cette dernière opinion, parce que, de l'avis des savants archéologues qui ont étudié le monument (2), le style ogival est plus prononcé sur la façade ouest et sur ce clocher que dans le chevet de l'église; d'ailleurs nous lisons dans la Chronique de Maleu que, l'an 1264, Pierre de Bénévent, prévôt de Saint-Junien, fit fondre une grosse cloche, baptisée sous le nom de Saint-André, qu'on devait

(1) CH. DES MOULINS, *Congrès archéologique de France*, année 1847, p. 386.

(2) M. Mérimée, M. Charles des Moulins, etc. (*loc. cit.*).

sonner aux jours de fêtes solennelles et aux enterrements de personnes notables (1) : or il est vraisemblable que cette grosse cloche, destinée au clocher de l'ouest, y fut placée peu de temps après la construction de cette tour, et nous pensons volontiers qu'Aimeric de La Serre, le fondateur de la cathédrale gothique de Limoges, fit élever ce clocher vers l'an 1260, en même temps qu'il restaura la partie supérieure de la tour centrale de Saint-Junien, qui avait été abattue par la foudre (2).

V.

C'est dans cette tour qui surmonte le transept que se trouvaient les petites cloches, au dire de Maleu. Elle a été foudroyée plusieurs fois : d'abord vers l'an 1260, puis le 11 juin 1313 (3), et enfin le 3 octobre 1405, comme on le voit dans cette note ajoutée à la chronique de Maleu : « Un samedi 3 octobre, après la fête de saint Michel, l'an 1405, vers l'heure de vêpres, une horrible tempête éclata avec tant de force que la foudre, frappant le clocher de l'église de Saint-Junien où sont suspendues les petites cloches, le fendit et le renversa dans la partie supérieure jusqu'à la longueur d'une lance, faisant tomber les boules, le coq et la croix, et jetant çà et là les pierres et les tuiles, ce qui est surprenant à entendre, mais ce qui était horrible à voir (4). »

VI.

Parmi les curiosités archéologiques que renferme l'église de Saint-Junien, nous devons citer : le tombeau de saint Junien, chef-d'œuvre de sculpture romane et un des types les plus curieux de ce genre; la dalle funéraire en cuivre du chanoine Martial Fournier, mort en 1513; les débris d'un *Sépulcre* ou Calvaire du xv^e siècle, qui se trouvent dans la chapelle-basse de Saint-Martial, et enfin le maître-autel en marbre qui vient de l'abbaye de Grandmont, et dont un bas-relief très-remarquable représente les disciples d'Emmaüs.

L'abbé ARBELLOT.

(1) *Chronic. Comodol.*, p. 96.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 83.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 111.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 115.

